

Comité: Commission Affaires Politiques Internationales

Pays: Argentine

Problématique: La pénurie des ressources naturelles, source principale des conflits futurs ?

Honorable Présidence, Chers Délégués,

Durant ces dernières années, la multiplication des conflits liés aux ressources naturelles s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs qui les rendent inaccessibles aux plus pauvres et qui engendrent donc des situations de contestations et de rivalités. Par exemple, lors de la guerre du Kivu, la République de Congo et le Rwanda se sont affrontés pour des matières premières comme le cuivre, l'or et le bronze, nécessaires à l'économie d'exportation de ces pays, en raison de l'utilité de ces métaux dans la fabrication d'éléments pour les téléphones (fils de cuivre...). Ainsi, ces minéraux sont devenus des minéraux de sang, définis ainsi car ils ont généré des conflits.

L'Argentine est un bon exemple à ce sujet. En effet, l'Argentine possède les meilleures ressources naturelles au monde. L'économie de notre pays est donc en grande partie basée sur le commerce des ressources naturelles, notamment des minerais (étain, fer, plomb, uranium...) qui représentaient en 2005 6% du PIB national. De plus, notre pays cherche à obtenir la partie de l'Antarctique qui lui appartient, c'est pour cette raison que la guerre des Malouines entre le Royaume-Uni et notre pays a été déclenchée en 1982, en partie en raison des ressources naturelles présentes sur ce territoire. A partir de 2004, les relations de notre pays avec l'Uruguay se sont dégradées en raison de la construction en Uruguay de deux grandes usines qui marquent la frontière entre les deux pays, ce qui provoquent des dégâts écologiques que subit le fleuve Rio Uruguay.

Ainsi nous devons partager équitablement les ressources naturelles respectives de nos pays afin de prévoir d'éventuels conflits pouvant être générés par le commerce inéquitable de ces ressources. De ce fait, dans un contexte de cohésion international, notre pays propose aux membres de l'ONU de mettre en place une loi internationale garantissant le commerce équitable de ces ressources. Cette loi sanctionnera les pays qui ne la respecteront pas grâce à des sanctions pécuniaires et une restriction de l'importation de ces ressources. L'Argentine propose aussi aux membres de l'ONU de mettre en place une loi concernant les possibles constructions qui risqueraient de nuire au bon développement des ressources naturelles d'un pays quelconque.

En vous remerciant de votre écoute.